



Mail : tssixte@gmail.com

Tel : 06 79 24 63 89 (Weso)  
06 82 52 15 40 (Auré)

# TÊTE' SUMMER SIXTE

## Challenge Eric VERBEKE dit "NECH" (4<sup>th</sup> EDITION / Année 2018)

### REGLEMENT

- Article 1** : Samedi 09 et dimanche 10 juin 2018, l'U.S. Tétéghem organise un tournoi de sixte, réservé uniquement aux joueurs licenciés et exclusivement majeurs, évoluant en catégorie Séniors, soit U18 (majeurs d'âge le 1<sup>er</sup> jour de la compétition), U19, séniors & vétérans.  
Un trophée récompensera la victoire finale de cette épreuve nommée TÊTE' SUMMER SIXTE. Celui-ci sera acquis définitivement après trois succès consécutifs ou non.  
D'autres coupes et/ou récompenses seront également attribuées à l'issue de ce rassemblement sportif et festif. (N.B. : Toute récompense pécuniaire est proscrite)
- Article 2** : 16 équipes maximum seront engagées pour disputer cette compétition en six matchs. (3 matchs de poule le samedi, 2 matchs de qualification et 1 match de classement le dimanche)  
Elles appartiendront et/ou représenteront, chacune, un club affilié à la F.F.F. (Futsal compris). Les équipes «multi club» sont autorisées et le nom de la ville ou du club qu'elles représenteront sera décidé avec les organisateurs afin d'éviter les doublons.  
(Une attention particulière sera portée à la présentation des licences, saison 2017/2018)
- Article 3** : Aucun frais d'inscription n'est exigé, mais une caution de 50€ (cinquante euros) est demandée pour chaque équipe au moment de son engagement.  
Cette somme sera restituée lors de la remise des récompenses, sauf en cas de désistement avant le tournoi, abandon durant celui-ci ou encore dommages causés aux installations utilisées pendant le week-end.  
La caution, dans ces cas, sera alors acquise au club organisateur, l'U.S. Tétéghem.  
Pour information, les 4 vestiaires et douches attenantes seront mis à disposition des joueurs.

**Article 4** : La clôture des inscriptions au tournoi est fixée au vendredi 18 mai 2018 à midi.  
En cas de nombreuses demandes (supérieures au nombre d'équipes arrêté, soit 16),  
l'ordre des engagements (uniquement par mail) avec remise de la caution primera.  
Le vendredi 01er juin 2018, à 19h00, au Club House de l'U.S.T., un tirage au sort en présence  
de délégués d'équipes engagées, fixera l'ordre des rencontres du samedi 09 juin 2018,  
date à laquelle se disputeront les matchs de poules, et à fortiori la composition de 4 groupes.

**Article 5** : Tous les matchs se dérouleront sur le terrain synthétique du club organisateur, composé de  
deux surfaces de jeux correspondant aux aires habituellement utilisées par les équipes jeunes  
(U10 à U13) et délimitées latéralement par des lignes bleues.  
- Les surfaces de réparation dans lesquelles les gardiens sont autorisés à jouer à la main  
sont quant à elles délimitées par des pointillés également de couleur bleue.  
- Le terrain n° 1 correspond à celui situé le plus près du Club House, Le terrain n° 2 à l'opposé  
soit à côté du terrain «honneur».

La durée des matchs de poules, qualification et classement sera limitée à 1 x 20 minutes.  
Seule la finale se disputera en deux mi-temps de 15 minutes.

**Article 6** : Le barème des points attribués par match joué en poule, s'établit comme suit,

- Match gagné = 4 points
- Match nul = 2 points
- Match perdu = 1 point

Tout forfait d'une équipe entrainera pour celle-ci la perte du match sur le score de 3 - 0, et  
l'attribution d'aucun point (0 point).

L'équipe qui se présentera sur le terrain avec plus de dix minutes de retard, sur l'heure prévue  
du match à jouer, sera considérée comme ayant perdu par forfait.

(Conformément au respect du bon déroulement des heures programmées)

- A l'issue des matchs de poules (disputés le samedi 09 juin 2018), en cas d'égalité de points,  
les équipes seront respectivement départagées et classées comme suit,

- 1 - Goal-Average (= meilleure différence de buts)
- 2 - Meilleure attaque
- 3 - Score du match joué entre les deux équipes à égalité (si seulement 2 équipes)
- 4 - Séance de 3 tirs aux buts selon procédure normale et habituelle de fin de match  
(Conformément à l'énoncé de la Loi 14 des règlements de la F.I.F.A., mais sur 3 tirs)

3bis- Tirage au sort, si plus de deux équipes encore à égalité après les 2 premiers critères.

- En cas d'égalité à l'issue des matchs de qualification et classement, une séance de 3 tirs aux buts  
comme énoncé ci-dessus (Loi 14 règlements F.I.F.A. mais sur 3 tirs), départagera les équipes.

**Article 7** : - Chaque équipe sera composée de 12 joueurs maximum et inchangés sur l'ensemble du tournoi  
dont 5 remplaçants. (A noter qu'un joueur ne peut pas jouer pour deux équipes différentes)

- Les règles du jeu sont identiques à celles habituellement appliquées en football à 11,  
exceptions faites,

- Des coups francs qui pourront toujours être direct (joueurs adverses à 6 mètres minimum).
- Des hors-jeu, jugés dans la zone des 13 mètres.
- Du dégagement du gardien uniquement à la main ou ballon au sol, comme les sorties de but.
- Des remplacements sans limite mais uniquement à l'occasion d'un arrêt de jeu,  
sans pour autant en aviser l'arbitre (qui gardera une attention à ce sujet).

**Article 8** : Un responsable d'équipe se présentera le premier jour de la compétition, dès son arrivée (au moins 30 minutes avant leur premier match), au lieu-dit secrétariat, aux fins d'y remplir une feuille de match et y déposer les licences des joueurs (obligatoires, saison 2017/2018). Celles-ci seront conservées tout le temps de l'épreuve afin de permettre de contrôler à tout moment les joueurs inscrits, qui ne pourront à aucun moment être changé. Elles seront restituées, avec la caution, lors de la remise des récompenses. Seront également inscrits sur la feuille de match l'éventuel coach présent mais également tout accompagnant selon son rôle et participation au tournoi avec l'équipe (Cf Article 9)  
Chaque équipe fera en sorte de se munir de deux jeux de maillots de couleurs différentes.

**Article 9** : Des arbitres officiels assureront le centre dans le cadre de cette compétition. Une feuille d'arbitrage sera rédigée à chaque rencontre. Chaque club ou équipe fera en sorte d'avoir un accompagnant (dirigeant ou joueur licencié) qui officiera quant à lui (ou elle) comme juge de touche. Dans le cas contraire, un remplaçant pourra prendre ce rôle tout en participant à la rencontre sans causer une quelconque gêne durant le match lors des remplacements.  
Seule la finale du tournoi sera arbitrée par trois officiels.  
L'arbitre référent du TÊTE' SUMMER SIXTE est Mr. Jacky LUCHEZ (Licence n° 2599862980)  
*Tout club ou équipe souhaitant mettre à disposition du club organisateur un arbitre officiel à l'occasion de ce tournoi, est prié de le faire savoir dans les plus brefs délais.*  
*La seule restriction étant qu'il n'officiera en aucun cas un match de son club ou son équipe.*

**Article 10** : Conformément aux règles du football, les joueurs pourront être sanctionnés par,

- Un Carton Jaune = avertissement
  - (- Un joueur sanctionné de 2 cartons jaunes dans le même match sera exclu de celui-ci et suspendu pour la rencontre suivante.
  - Un joueur sanctionné de 3 cartons jaunes lors de trois matchs différents consécutifs ou non, sera suspendu pour la rencontre suivante).
- Un Carton Rouge = exclusion
  - (- Un joueur sanctionné d'un carton rouge DIRECT, avec ou sans carton jaune précédent, sera exclu du match et suspendu jusqu'à la fin du tournoi).

Un joueur exclu ne peut être remplacé lors du match en cours.

Un joueur suspendu jusqu'à la fin du tournoi ne peut être remplacé dans l'équipe.

Les sanctions appliquées seront retranscrites sur la feuille d'arbitrage de la rencontre ainsi que la feuille de match de l'équipe impliquée et feront l'objet de rapport relatant les faits avant d'être transmis au District des Flandres par l'arbitre concerné.

Chaque représentant d'équipe est responsable de la bonne tenue, du respect et de la discipline de sa délégation en toute circonstance et à tout moment durant l'épreuve.

**Article 11** : Le club organisateur transmettra dans les 72 heures qui suivront la clôture du tournoi, au secrétaire du District, les feuilles de match de chaque équipe et d'arbitrage établies comme en compétition officielle (coupe et/ou championnat), ainsi que le classement final de l'épreuve aux fins d'homologation.

- Article 12** : Les récompenses à cette épreuve seront remises le dimanche 10 juin 2018 à l'issue de la finale. La présence de tous les participants est souhaitée, notamment pour la remise des licences et la caution initialement demandée.  
Une équipe absente ou non représentée par au moins l'un de ses joueurs, voir son responsable perdra le bénéfice de sa ou ses récompenses.
- Article 13** : Le club de l'U.S. Tétéghem et ses membres dirigeants déclinent toute responsabilité en cas de vol, accident matériel ou corporel, dégradations ou tout autre incident survenu à l'occasion de ce rassemblement sportif et festif au sein de ses installations.  
Chaque participant, quel que soit son rôle, doit à ce titre, être assuré (assurance personnelle). Les organisateurs se réservent le droit, à tout moment, d'annuler le tournoi décrit supra, ce pour des raisons inhérentes de leur volonté (engagements insuffisants d'équipes, conditions ou prévisions météorologiques défavorables ...etc.)  
Ils préviendront alors le responsable de chaque équipe déjà inscrite et leur restitueront la caution avancée.
- Article 14** : Tout litige non prévu par le présent règlement, quel qu'en soit le thème ou l'objet, sera tranché par les 8 organisateurs du tournoi (Weso, Domi, Auré, Yo, Nech, Dum, Ju & FloH), seuls compétents. Leurs décisions seront sans appel.
- Article 15** : Les équipes engagées dans le tournoi TÊTE' SUMMER SIXTE acceptent de plein droit le présent règlement transmis en 4 exemplaires au Secrétariat du District des Flandres aux fins d'homologation.  
Une copie de celui-ci, homologué, sera signée par le responsable et/ou représentant de chaque équipe dès son engagement ; au plus tard à son arrivée le premier jour du tournoi en y précisant la mention «Lu et pris connaissance».

A Tétéghem, le 04 avril 2018  
Responsable du Tournoi  
Mr Fabrice WESOLEK